



## SAISON 2022-2023 RAPPEL – RAPPEL - RAPPEL

Bonjour chers entraîneurs,

C'est avec un immense plaisir que nous ouvrons l'appel d'offre pour la saison 2022-2023 du CPA Boucherville.

- Lors de la signature du contrat, votre **Numéro d'Assurance Sociale** devra être, obligatoirement, fourni pour l'émission des relevés T4A en février 2023.
- **Tout entraîneur ou assistant âgé de 16 ans et plus devra remettre une facture** en décembre 2022 et en février 2023. Les dates restent à confirmer et seront indiquées sur le contrat.
- L'entraîneur qui s'absente, doit trouver son remplaçant et doit le payer au taux horaire dudit entraîneur absent.
- Les entraîneurs chefs devront planifier eux-mêmes la formation et la transmission des consignes sanitaires en lien avec la santé publique et les directives de Patinage Québec.

Comme dans le passé, il sera important de bien mentionner, sur l'appel d'offre, **le niveau d'entraîneur et votre nombre d'années d'expérience**, et prenez note que, si nécessaire, le tout sera validé par les membres du CA auprès de Patinage Canada et/ou Patinage Québec.

Comme d'habitude, soyez attentifs aux heures des cours sur lesquels vous postulez.

Pour remettre votre appel d'offres, envoyez un courriel à mon attention; **[Kathy Hall- vice-présidente](mailto:khall2808@sympatico.ca)** à mon adresse courriel : [khall2808@sympatico.ca](mailto:khall2808@sympatico.ca)

La date limite pour retourner le formulaire complété est le **Dimanche 14 aout 23 HEURES**. Les formulaires reçus après la date de tombée ne seront considérés que s'il y a un manque de personnel.

Je vous rappelle que les postes sont alloués, à la suite d'un vote du conseil d'administration.

Merci et au plaisir de travailler avec vous.

**Kathy Hall**

Vice-présidente, C

## COURS DE GROUPE STAR

### **1 ENTRAÎNEUR EN CHEF COURS DE GROUPE STAR (étape 6 à star 2):**

L'entraîneur retenu est responsable de la bonne marche du programme. Il devra évaluer les élèves et aider les autres entraîneurs. Des routines pour compétitions seront à créer avec la musique coordonnée, et à travailler tout au long de la saison, sans oublier l'enseignement des danses, habiletés et/ou style libre.

Heure de cours: Vendredi 16h35 à 18h25

Date de début: Premier cours : vendredi le 9 septembre 2022 au 16 décembre ET 6 janvier 2023 au 24 février 2023

Annulé : 9 décembre et 20 janvier

Salaire: Session complète de 21 cours, de près de 2 heures, au taux indiqué dans la charte des entraîneurs, tout dépendant du niveau de l'entraîneur retenu.  
Un montant de 250\$ sera ajouté au montant global pour effectuer l'administration du cours.

### **1 ENTRAÎNEUR EN CHEF COURS DE GROUPE STAR- Intermédiaire (star 3 à star 5):**

L'entraîneur retenu est responsable de la bonne marche du programme. Il devra évaluer les élèves et aider les autres entraîneurs. Des routines pour compétitions seront à créer avec la musique coordonnée, et à travailler tout au long de la saison, sans oublier l'enseignement des danses, habiletés et/ou style libre. Donner également un 40 minutes de hors glace.

Heure de cours: Dimanche 10h05 à 11h45 (cours sur glace)  
+ Dimanche 11h55 à 12h30 (cours hors glace dans la salle Poitras)

Date de début: Premier cours : dimanche le 11 septembre 2022 au 18 décembre 2022 ET 8 janvier 2023 au 26 février 2023

Annulé : 20 novembre 2022

Salaire: Session complète de 22 cours, de près de 2.5 heures, au taux indiqué dans la charte des entraîneurs, tout dépendant du niveau de l'entraîneur retenu.  
Un montant de 250\$ sera ajouté au montant global pour effectuer l'administration du cours.

### **1 ENTRAÎNEUR ADJOINTS COURS DE GROUPE STAR (étape 6 à Star 2)**

L'entraîneur retenu est responsable d'un groupe afin de leur enseigner et de les évaluer d'après les recommandations de l'entraîneur en chef.

Heure de cours: Vendredi 16h35 à 18h25

Date de début: Premier cours : vendredi le 9 septembre 2022 au 16 décembre ET 6 janvier 2023 au 24 février 2023

Annulé : 9 décembre et 20 janvier

Salaire: Session complète de 21 cours, de 2 heures, au taux indiqué dans la charte des entraîneurs, tout dépendant du niveau de l'entraîneur retenu. Le nombre d'heures, en prenant compte du nombre d'inscriptions des patineurs, sera confirmé avant le début de la saison, à chacun des entraîneurs adjoints retenu.

### **1 ENTRAÎNEUR ADJOINTS COURS DE GROUPE STAR-Intermédiaire (star 3 à star 5)**

L'entraîneur retenu est responsable d'un groupe afin de leur enseigner et de les évaluer d'après les recommandations de l'entraîneur en chef.

Heure de cours: Dimanche 10h05 à 11h45 (cours sur glace)

Date de début: Premier cours : dimanche le 11 septembre 2022 au 18 décembre 2022 ET 8 janvier 2023 au 26 février 2023

Annulé : 20 novembre 2022

Salaire: Session complète de 22 cours, de 1.75 heures, au taux indiqué dans la charte des entraîneurs, tout dépendant du niveau de l'entraîneur retenu. Le nombre d'heures, en prenant compte du nombre d'inscriptions des patineurs, sera confirmé avant le début de la saison, à chacun des entraîneurs adjoints retenu.

## **COURS PATINAGE PLUS**

### **1 ENTRAÎNEURS EN CHEF PP (MARDI ET SAMEDI)**

L'entraîneur retenu est responsable de la bonne marche du nouveau programme lors de la session. Il est responsable du suivi entre les stations ainsi que d'une station, où plusieurs groupes circuleront. Il doit également faire le suivi des évaluations des jeunes par les entraîneurs et prendre en charge des groupes si nécessaires. Responsable d'élaborer et d'enseigner la

formation des assistants de programme.

Théorique 3h sur glace 1 : Samedi 3 septembre soir (heure et lieu à confirmer)

Pratique 3h sur glace 1 : Samedi 3 septembre (10h à 13h)

Heure de cours: Mardi 17h05 à 17h55  
Mardi 18h05 à 18h55  
  
Samedi 10h15 à 11h05  
Samedi 11h10 à 12h00  
Samedi 12h15 à 13h05

Annulé : mardi le 17 janvier  
Annulé : samedi le 21 janvier

Date de début: Premier cours Mardi : 6 septembre 2022 au 20 décembre 2022 et 10 janvier 2023 au 21 février 2023  
Premier cours Samedi : 10 septembre 2022 au 17 décembre et 7 janvier 2023 au 25 février 2023

Salaire: Session complète de 22 cours (samedi) et 22 cours (mardi), d'une heure (1 hre) chacun, au taux indiqué dans la charte des entraîneurs, tout dépendant du niveau de l'entraîneur retenu.  
Un montant de 250\$, par cours d'une (1) heure, sera ajouté au montant global pour effectuer l'administration du cours.

### **5 ENTRAÎNEURS ADJOINTS PP (MARDI OU SAMEDI)**

L'entraîneur retenu est responsable d'une station en particulier, et devra procéder aux évaluations correspondantes pour chacun des enfants qui y circuleront.

Heure de cours: Mardi 17h05 à 17h55  
Mardi 18h05 à 18h55  
Samedi 10h15 à 11h05  
Samedi 11h10 à 12h00  
Samedi 12h15 à 13h05

Annulé : mardi le 17 janvier  
Annulé : samedi le 21 janvier

Date de début: Premier cours Mardi : 6 septembre 2022 au 20 décembre 2022 et 10 janvier 2023 au 22 février 2023  
Premier cours Samedi : 10 septembre 2022 au 17 décembre et 7 janvier 2023 au 25 février 2023

Salaire: Session complète de 22 cours (samedi) ou 22 cours (mardi), d'une heure

(1 hre) chacun, au taux indiqué dans la charte des entraîneurs, tout dépendant du niveau de l'entraîneur retenu.

## DJP

### **2 ENTRAÎNEURS EN CHEF POUR COURS DE DJP**

L'entraîneur retenu est responsable d'un groupe de 8 enfants. En plus d'enseigner les notions requises lors des cours, l'entraîneur aura également :

- ✓ À accompagner le patineur lors d'une (1) compétition prédéterminée en début de saison
- ✓ Le camp de sélection aura lieu: Samedi 3 septembre 08h00 - 10h00 (selon les besoins)
- ✓ Être présent à la session d'hiver et de printemps lors d'un cours de Patinage Plus (mardi et samedi), afin d'identifier et donc distribuer les invitations aux futurs patineurs pour le camp de sélection des DJP au mois d'août
- ✓ Être au camp de sélection des DJP pour faire la sélection et par la suite les formations des trois (3) groupes
- ✓ Lors de la période des vacances d'hiver, si la glace est disponible, possibilité de deux (2) cours
- ✓ La présence d'un des entraîneur ou entraîneur-adjoint sera requise aux séminaires régionaux de développement, cette présence sera payée par le club.

Heure de cours: Samedi 8h45 à 10h00 (glace) 10h10 à 10h25 (hors glace)

Annulé : 21 janvier 2023

Date de début: Premier cours : 10 septembre 2022 au 17 décembre et 7 janvier au 25 février 2023

Salaire: Session complète de 21 cours, d'une heure et demie (1h30), au taux indiqué dans la charte des entraîneurs, tout dépendant du niveau de l'entraîneur retenu.  
Un montant de 250\$ sera ajouté au montant global pour l'excédent.

### **1 ENTRAÎNEURS ADJOINTS POUR COURS DE DJP**

Cette personne doit aider l'entraîneur dans l'enseignement du groupe, au niveau des routines et de l'évolution de l'enfant.

Heure de cours : Samedi 8h45 à 10h00 (glace)

Annulé : 21 janvier 2023

Date de début: Premier cours : 10 septembre 2022 au 17 décembre et 7 janvier au 25 février 2023

Salaire : Session complète de 22 cours, d'une heure et quart (1h25), au taux indiqué dans la charte d'assistant de programme.

## COURS DE STROCKING (Étape 5 et plus)

### **1 ENTRAÎNEUR EN CHEF POUR LE STROCKING**

Afin de permettre une variété d'enseignements, d'accommoder les horaires d'études et de libérer les entraîneurs durant la saison de compétitions, nous recherchons plus d'un entraîneur afin d'offrir les cours en alternance une semaine sur deux.

Heure de cours : Dimanche  
*Hors Glace* : 10h45 à 11h45 (salle Poitras)  
*Sur Glace* : 11h55 à 12h55

Date de début: Premier cours : 11 septembre 2022 au 18 décembre et 8 janvier 2023 au 26 février 2023

Salaire : Session complète de 22 cours, de 2 heures (2 hre) chacun, au taux indiqué dans la charte des entraîneurs, tout dépendant du niveau de l'entraîneur retenu.

### **1 ENTRAÎNEUR ADJOINTS POUR LE STROCKING (si nécessaire)**

Afin de permettre une variété d'enseignements, d'accommoder les horaires d'études et de libérer les entraîneurs durant la saison de compétitions, nous recherchons plus d'un entraîneur afin d'offrir les cours en alternance une semaine sur deux.

Heure de cours : Dimanche  
*Sur Glace* : 11h55 à 12h55

Date de début: Premier cours : 11 septembre 2022 au 18 décembre et 8 janvier 2023 au 26 février 2023

Salaire : Session complète de 22 cours, d'une heure (1 hre) chacun, au taux indiqué dans la charte des entraîneurs, tout dépendant du niveau de l'entraîneur retenu.

### **1 ENTRAÎNEUR EN CHEF COURS D'ADULTES:**

L'entraîneur retenu est responsable de la bonne marche du programme. Il devra évaluer les élèves et aider les autres entraîneurs. L'enseignement des danses, habiletés et/ou style libre.

Heure de cours: Vendredi 19h00 à 19h55  
Annulé: 9 décembre 2022 et 20 janvier 2023

Date de début: Premier cours : vendredi le 9 septembre 2022 au 16 décembre 2022 ET 6 janvier 2023 au 24 février 2023

Salaire: Session complète de 21 cours, de près de 1 hre, au taux indiqué dans la charte des entraîneurs, tout dépendant du niveau de l'entraîneur retenu.  
Un montant de 250\$ sera ajouté au montant global pour effectuer l'administration du cours.

### **1 ENTRAÎNEUR ADJOINTS COURS D'ADULTES**

L'entraîneur retenu est responsable d'un groupe afin de leur enseigner et de les évaluer d'après les recommandations de l'entraîneur en chef.

Heure de cours: Vendredi 19h00 à 19h55  
Annulé : 9 décembre 2022 et 20 janvier 2023

Date de début: Premier cours : vendredi le 9 septembre 2022 au 16 décembre 2022 ET 6 janvier 2023 au 24 février 2023

Salaire: Session complète de 21 cours, de près de 1 hre, au taux indiqué dans la charte des entraîneurs, tout dépendant du niveau de l'entraîneur retenu.



## CHARTRE DES SALAIRES POUR ENTRAÎNEURS

Niveau d'entraîneur	Nombre d'année	Salaire par heure
Entraîneur Club - Patinage Plus		20\$/hre
Entraîneur régional-star	0-5 ans	25\$/hre
Entraîneur régional-star	6 ans et plus	30\$/hre
Entraîneur provincial	0-10 ans	35\$/hre
Entraîneur provincial	11 ans et plus	40\$/hre
Entraîneur national - niveau 3	0-10 ans	45\$/hre
Entraîneur national - niveau 3	11-20 ans	50\$/hre
Entraîneur national - niveau 3	21 ans et plus	55\$/hre
Entraîneur national - niveau 4		60\$/hre

**\*\* Vous devez indiquer le niveau d'entraîneur et votre nombre d'années d'expérience, et si nécessaire, le tout sera validé par les membres du CA auprès de Patinage Canada et/ou Patinage Québec.**

**\*\* L'entraîneur qui s'absente doit trouver son remplaçant et se doit de le payer au taux horaire dudit entraîneur.**

**\*\* Une facture devra être remise en décembre 2022 et en février 2023.**

**\*\* Un relevé T4A sera émis en février 2023 pour l'année fiscale 2022.**

**\*\* Prenez note que les taxes sont incluses dans les montants indiqués.**

Ordre de préférence pour les postes à combler :

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Niveau d'entraîneur **COMPLÉTÉ** (selon la charte de la page précédente): \_\_\_\_\_

Nombre d'années d'expérience au niveau mentionné ci-haut: \_\_\_\_\_

Description	1 <sup>er</sup> choix	2 <sup>e</sup> choix	3 <sup>e</sup> choix	4 <sup>e</sup> choix
Entraîneur en chef du STAR DE GROUPE pour session du Vendredi				
Entraîneur en chef du STAR DE GROUPE pour session du-Intermediaire Dimanche				
Entraîneurs adjoints cours de Groupe De Star Vendredi				
Entraîneurs adjoints cours de Groupe De Star-Intermediaire Dimanche				
<b>1</b> Entraîneur en chef du PP Mardi et Samedi				
Entraîneur adjoint PP <i>Mardi 17h05</i>				
Entraîneur adjoint PP <i>Mardi 18h05</i>				
Entraîneur adjoint PP <i>Samedi 10h15</i>				
Entraîneur adjoint PP <i>Samedi 11h10</i>				
Entraîneur adjoint PP <i>Samedi 12h15</i>				
<b>2</b> Entraîneurs en Chef pour cours de DJP				
<b>1</b> Entraîneur Adjoint pour cours de DJP				
<b>1</b> Entraîneur en chef pour le cours de Stroking				
<b>1</b> Entraîneur en adjoint pour le cours de Stroking (si nécessaire)				
<b>1</b> Entraîneur en chef pour le cours d'Adultes				
<b>1</b> Entraîneur adjoint pour le cours d'Adultes				

Signature : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_